# 

* Date : 27-10-2010
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2010772629
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Uccle
Par ordonnance du juge de paix du canton d'Uccle, en date du 19 octobre 2010, en suite de l'inscription d'office le 15 octobre 2010, M. Jean Pascal Nicolic, né à Berchem-Sainte-Agathe le 9 septembre 1985, domicilié à 1070 Anderlecht, rue Gheude 68, hospitalisé à la clinique « Fond'Roy », à 1180 Uccle, avenue Jacques Pastur 43, a été déclaré incapable de gérer ses biens et a été pourvu d'un administrateur provisoire, étant : Me Nedergedaelt, Patrick, avocat, dont le cabinet est sis à 1180 Uccle, avenue Coghen 244/19.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Pascal Goies.